

LE JOURNAL DU CDOS

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA VENDÉE



VENDEE

N°69 - JUIN 2020

L'EDITO

Et après ?



17 mars 2020, ce jour-là tout s'est arrêté. Le fonctionnement du sport dans le monde entier a été stoppé net, à cause d'une toute petite bête, invisible à l'œil nu. Quelle ironie ! Nous qui nous croyions invincibles, ce tout petit parasite nous a contraint à ne plus bouger, à ne plus rien faire.

Cette période de confinement a vu de nouvelles pratiques se mettre en place :

- Les réunions en visioconférence se sont multipliées au point que maintenant chaque dirigeant, chaque responsable d'association envisage de faire de plus en plus de réunions sous ce format-là,
- Beaucoup de Français se sont mis à pratiquer une activité physique devant un écran, avec un coach à distance,
- La pratique du vélo a connu une forte progression...

Dans quelques semaines, nous l'espérons, nous allons pouvoir reprendre une activité sportive plus normalisée. Mais sous quelle forme ?

- Nous souvenant de ce que nous aurons vécu durant ce long confinement, nous serons attentifs au respect des gestes barrières ?
- Nous, dirigeants, nous encouragerons de plus en plus les réunions en visioconférence ?
- Nous, parents, nous ferons en sorte que nos enfants puissent se rendre sur leur lieu de pratique sportif en vélo ?
- Nous, amoureux du sport, nous nous efforcerons d'avoir un comportement citoyen sur et autour des terrains de sport ?
- Nous souviendrons nous que ce virus s'est transmis entre nous sans distinction de couleur de peau, de culture, de niveau social, parce que nous sommes tout simplement humain ?
- Nous, sportifs, prendrons nous l'habitude de féliciter l'adversaire lorsqu'il aura été meilleur que nous ?

Après ce sera différent d'avant, mais cet après c'est à nous de le construire. C'est à nous de faire les efforts nécessaires pour que nous puissions vivre notre sport avec passion, sans haine et dans le respect de l'autre.

Jean-Philippe Guignard

Président du CDOS Vendée

SOMMAIRE

Page 2-3 : Le Club Vendée devient Team Sport Vendée

Page 4 : Un comité à l'honneur - J'active ma santé

Page 5 : Mon club près de chez moi - La carte Passerelle - Le dispositif 2S2C

Page 6 : Flash social : les mesures liées au COVID

Page 7 : Report des Jeux Olympiques de Tokyo - Le label Terre de Jeux 2024

Page 8 : Le CDOS Vendée

Page 9 : Retour sur les AG du CDOS

LE CLUB VENDEE DEVIENT TEAM SPORT VENDEE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée s'engage dans une nouvelle aventure !

Lors de sa réunion du mercredi 1^{er} juillet, les partenaires du Club Vendée ont validé une nouvelle appellation du Club Vendée... Désormais **Team Sport Vendée** sera le nom de la structure qui accompagnera les meilleurs sportifs vendéens.

Depuis sa création en 1989, le Club Vendée, grâce à l'aide précieuse de partenaires économiques et institutionnels, a accompagné de nombreux sportifs dans la réalisation de leurs rêves olympiques. Plusieurs ont obtenu des titres olympiques, tout particulièrement à Atlanta en 1996 et à Sydney en 2000. **Félicia Ballanger**, double médaillée d'or en cyclisme vitesse sur piste ; **Olivier Chataigner**, double médaillé d'or par équipes en para-tennis de table ; et **Stéphane Traineau**, double médaillé de bronze en judo.



*Félicia
Ballanger*



Olivier Chataigner

Actuellement, toujours adhérentes du Club Vendée, deux autres vendéennes brillent au plus Haut Niveau international : **Gwladys Lemoussu**, médaillée de bronze en para-triathlon à Rio en 2016 et **Anaëlle Roulet**, participation en para-natation à plusieurs finales à Londres en 2012 et à Rio en 2016.

Ces deux sportives devaient être présentes à Tokyo en cet été 2020, accompagnées d'**Aloïse Retornaz** en voile.



*Stéphane
Traineau*

Le report des Jeux Olympiques, en raison de la crise sanitaire mondiale, aura seulement repoussé leurs espoirs de médailles olympiques.

Avec cette nouvelle structure du Team Sport Vendée, le CDOS Vendée veut ainsi confirmer la place essentielle de la pratique sportive sous toutes ses formes. Les différents slogans annoncés dans le projet Team Sport Vendée balayent les différents axes de développement préconisés par le Comité National Olympique et Sportif Français : « Le sport tremplin pour vivre ensemble », « Le sport tremplin pour développer ses compétences », « Le sport tremplin pour le bien-être au cœur de l'entreprise », « Le sport tremplin pour la santé », « Le sport tremplin pour participer au développement des territoires » et « Le sport tremplin pour des rêves olympiques ». Ce dernier message réaffirme la volonté des élus du CDOS, porteurs du projet Team Sport Vendée, de promouvoir ainsi une pratique sportive de Haut Niveau en Vendée.



Le 10 décembre 2020, le **Team Sport Vendée** sera officiellement créé et présenté aux futurs partenaires institutionnels et économiques du département.

Stéphane Diagana, Champion du Monde d'athlétisme sur 400 mètres haies en 1997, en sera le parrain.

Avec la perspective historique des Jeux Olympiques à Paris en 2024, le CDOS Vendée, en initiant une nouvelle stratégie de partenariat, s'engage à fédérer le riche réseau économique vendéen.

En obtenant le label « **Terres de Jeux 2024** », 23 collectivités vendéennes se joignent aussi à cette dynamique sportive qui doit faire de la Vendée un département ambitieux sportivement et fortement investi dans la réussite de Paris 2024.



Aloïse Retornaz



Anaëlle Roulet



Gwladys Lemoussu

UN COMITE A L'HONNEUR

Le Comité Départemental du Sport Adapté de Vendée lance les défis « Moi je me sporte bien » !

Suite à la situation sanitaire qu'a traversé notre pays, et pour pallier à l'absence d'activités au sein des clubs et inciter le public en situation de handicap à poursuivre une activité physique, le Comité Départemental du Sport Adapté de Vendée propose des **défis sportifs à réaliser au quotidien**.

Au total, 15 défis sportifs ont déjà été envoyés aux Etablissements Sociaux et Médico Sociaux jeunes et adultes du territoire Vendéen, ainsi qu'aux clubs affiliés à la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) de Vendée.

AUJOURD'HUI J'AI FAIT :

Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-

MOI JE ME S'PORTE Bien !

Le Comité du Sport Adapté de Vendée propose des défis sportifs à réaliser au quotidien dans son lieu de vie ou en extérieur.
Participez à ce jeu sportif qui vous fera bouger, c'est bon pour votre santé !
Datez et entourez après chaque défi réalisé le bonhomme exprimant votre ressenti :

J'ai pris du plaisir, j'ai aimé cet exercice, je l'ai réussi sans aucune difficulté.

J'ai réussi l'exercice, mais je ne l'ai pas trop aimé, il ne m'a pas amusé.

J'ai transpiré, je me suis senti essouffé et en difficulté.

Je note mon nom-prénom et je réalise les défis de la page suivante :

NOM : _____
 PRENOM : _____

AUJOURD'HUI J'AI FAIT :

Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-
Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-	Fait le : -/-/-

Pour le mois de juillet, un nouveau document leur sera transmis avec de nouveaux défis à relever !

J'ACTIVE MA SANTE

Dans le cadre de la prescription d'activité physique destinée aux personnes en Affection de Longue Durée, des **bilans médico-sportifs** ont été réalisés par Coralie Dallet, étudiante en Master STAPS Activité Physique Adaptée.

Ces bilans, composés de tests de conditions physiques ainsi que d'un entretien motivationnel, ont permis de conseiller et orienter les personnes concernées vers une structure sportive adaptée.
Un bilan final aura lieu dans 6 mois.



MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI

5

Mon Club Près de Chez Moi est une plateforme de recherche de clubs du mouvement sportif français. Plus de 100 000 clubs y sont déjà référencés.

Cette plateforme cartographique sera également utilisée pour permettre au grand public d'identifier les clubs participants au dispositif « **Carte Passerelle Ecole - Club** ».

Disponible gratuitement, elle est sur tous les supports depuis le 29 juin 2020.



Cliquez ici et découvrez la plateforme « Mon club près de chez moi » en ligne.



Une présentation de l'outil a été réalisée auprès de l'ensemble des clubs et comités vendéens le 30 juin via l'application ZOOM.

LA CARTE PASSERELLE

La « **Carte passerelle sport scolaire-sport en club** » est un dispositif qui permet à de jeunes écoliers de CM1 et de CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL, de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable sur la plateforme « Mon Club Près de Chez Moi ». Grâce à ce programme, ils pourront choisir un sport déjà testé pour une pratique plus assidue.

Ce dispositif s'inscrit de fait dans le cadre des politiques publiques de prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge !



LE DISPOSITIF 2S2C

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur.

Avec le **dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)** il est possible de proposer aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, en complément de leur apprentissage en classe. En signant une convention avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de leur département, les collectivités volontaires sont accompagnées par l'État pour organiser cet accueil.



FLASH SOCIAL – LES MESURES LIEES AU COVID

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'activité économique, le gouvernement a mis en œuvre des mesures exceptionnelles pour accompagner les structures qui rencontrent des difficultés de trésorerie.

Les structures du secteur sportif très touchées par les impacts de la pandémie vont pouvoir bénéficier : (Ces mesures feront l'objet d'un débat au parlement et seront précisées par la loi de finances rectificative n° 3 et par décrets. Elles sont destinées à apporter un premier niveau d'information et sont donc susceptibles d'être modifiées.)

Des aides ont également été mises en place par les collectivités :

- D'une exonération d'une partie des cotisations patronales pour les entreprises de moins de 250 salariés (applicable sur la période du 1^{er} février au 31 mai).

- D'une aide au paiement des cotisations sociales correspondant à 20 % des revenus d'activité pris en compte pour le calcul des cotisations et déclarés par l'employeur entre le 1^{er} février et le 31 mai 2020. Cette aide au paiement sera imputable en 2020 sur les cotisations restant dues auprès de l'URSSAF.

Le Conseil Départemental de la Vendée

Fonds exceptionnel de soutien aux associations.

➤ Cliquez ici pour télécharger le formulaire à compléter.

Le Conseil Régional des Pays de la Loire

Cette aide porte sur les événements reportés ou annulés.

➤ Cliquez ici pour en savoir plus.

Les collectivités locales

Certaines collectivités locales ont mis en place des mesures de soutien pour les associations sportives.

Nous vous invitons à prendre contact directement avec la mairie de rattachement de votre association.

N'oublions pas les gestes essentiels pour nous protéger et protéger les autres :

1 SE LAVER LES MAINS

-  Frottez-vous les mains, paume contre paume.
-  Lavez le dos des mains.
-  Lavez entre les doigts.
-  Frottez le dessus des doigts.
-  Lavez les poignets.
-  Lavez aussi le bout des doigts et les ongles.
-  Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre.

30 SECONDES MINIMUM
Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

SAVON OU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE
Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro-alcoolique.

PORT DES GANTS
Mettez des gants pour les actes de la vie quotidienne donne un faux sentiment de protection. Le virus ne passe pas à travers la peau, mais par le nez, la bouche et les yeux. Il vaut mieux se laver les mains régulièrement.

3 PORTER UN MASQUE

Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

 Lavez votre masque avant la première utilisation.

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

Avant de mettre ou d'enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.

Pour l'enlever :

- Débranchez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.

Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhalez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

Évitez de le toucher et de le déplier.

Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac plastique.

Attention : si vous êtes malade, le masque grand public* n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

Le masque grand public* n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE* ?

 Lavez le masque* à la machine avec de la lessive. Au moins 30 minutes à 60°C minimum.

COMMENT JETER SON MASQUE, SON MOUCHOIR, SA LINGETTE OU SES GANTS ?**

 Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

 Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement fermé, puis conservé 24 heures.

 Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.

 Utilisez un sèche-linge ou un fer à repasser (à 120-150°C) pour sécher votre masque* ; ou encore, faites-le sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

 Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques).

* Informations spécifiques aux masques grand public, (en tissu lavable et réutilisable) conformes à la norme AFNOR SPEC 178-001
** Porter des gants n'est pas recommandé, sauf dans des situations très spécifiques (voir « Se laver les mains »)

2 RESTER À PLUS D'UN MÈTRE LES UNS DES AUTRES

Deux tenir la maladie à distance, restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres.



LES GESTES BARRIÈRES SUIVANTS DOIVENT AUSSI ÊTRE APPLIQUÉS :

 Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.

 Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le.

 Évitez de vous toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.

 Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades.

REPORT DES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

7



Le CIO a confirmé le mardi 24 mars le report des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en 2021, qui devaient à l'origine se tenir du 24 juillet au 9 août 2020. Les nouvelles dates ont été fixées du 23 juillet au 8 août 2021 pour les Jeux Olympiques et du 24 août au 5 septembre pour les Jeux Paralympiques.

Ces Jeux resteront connus sous le nom de Tokyo 2020.

Le report des Jeux permettra à quelques athlètes Vendéens qui espéraient encore se qualifier pour l'édition de 2020 de disposer de plus de temps pour se préparer.

Le mouvement sportif Vendéen est de tout cœur avec eux et leur souhaite bon courage et bonne chance dans leurs épreuves de qualification.

Nous aurons l'occasion, dans les mois qui viennent, de les soutenir et de les encourager.

LABEL TERRE DE JEUX 2024



Actuellement, la Vendée compte 22 communes et communautés de communes labellisées **Terre de Jeux 2024**.

Le CDOS a obtenu son label au début du mois de mai. Il reste encore la labellisation du Conseil Départemental qui devrait intervenir au mois de septembre.

Suite à l'élection des maires et des présidents de communauté de communes, le CDOS va entreprendre une campagne d'information auprès des élus sur le contenu du label et l'impact qu'il peut avoir sur le dynamisme d'un territoire.

Les collectivités peuvent en effet à tout moment décider de déposer un dossier auprès de **Paris 2024** pour être labellisées. Une fois ce label obtenu, chaque collectivité participe à la mise en œuvre du projet départemental, animé et coordonné par le CDOS Vendée avec l'appui du Conseil Départemental, des différentes collectivités labellisées, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, du mouvement sportif et des fédérations scolaires.

Grâce à l'aide du Conseil Départemental, le CDOS a recruté un agent de développement en la personne de Clémence JOLLY, pour aider tous les acteurs à mener à bien leur projet.

Notre objectif est de faire en sorte qu'un maximum de collectivités participent à ce projet qui va nous mener jusqu'en juillet 2024.



Retrouvez ci-dessous
l'organisation du
CDOS Vendée.

ORGANIGRAMME DU CDOS VENDÉE - 2020

Bureau	Fonction
Jean-Philippe GUIGNARD	Président
Bernard DURET	Secrétaire Général
Jean-Pierre SIRET	Trésorier Général
Joël CHAILLOU	Trésorier Adjoint
Stéphanie PALAGONIA	Vice-Présidente
Françoise PIGNATEL	Vice-Présidente
Gérard GADÉ	Vice-Président
Jean-Marie BIDEAUD	Membre

Conseil d'administration
Stéphane BILLAUD
Jean-Eudes CASSES
Marielle CHAIGNEAU
Bernard CHENEAU
Bernard CHIRON
Thierry DUTIN
Philippe GAUDIN
Jean-Pierre PÉAUD
Jacques PHELIPPEAU
Jacky THIBAudeau
Marie-Madeleine VON HATTEN-GOETZ

Chargés de mission
Jean-Bernard CAILLON
Rémy GAUTRON

Présidents d'honneur
Georges PLANCHOT
Marcel RETAILLEAU

Représentant du CROS des Pays de la Loire
Luc BOURON

L'axe Sport Santé



Caroline FERRÉ
- J'active ma santé - Maison Sport Santé - Contrat Local de Santé (CLS) -
Aurélié PAPIN
- SportiSenior - Milieu Carcéral -
Clémence JOLLY
- Sport en entreprise -

L'axe Sport Éducation Citoyenneté



Clémence JOLLY
- Charte pour un sport citoyen - Tremplin vers le sport - Label « Terre de Jeux » -

L'axe Sport et Professionnalisation



Françoise PIGNATEL
- Formation des bénévoles -
Florence AUDOUIN
- Formation des Éducateurs -
Anne-Laure BROCHARD
- Commission emploi -

L'axe Politiques Publiques



Jean-Philippe GUIGNARD
- Aides à l'emploi des cadres techniques -
Joël CHAILLOU
- Sport individuel de Haut Niveau - Challenge de la ville la plus sportive -
Bernard DURET
- Sport Collectif de Haut Niveau -
Jacques PHELIPPEAU
- Sections sportives scolaires -
Mélissa VIRANAÏKEN
- Vendée Sèvre Autise -
Gérard GADÉ
- Club Vendée -

L'axe Communication



Clémence JOLLY
- Annuaire du sport -
Marion SELLIER
- Journal du CDOS -

L'ÉQUIPE SALARIALE DU CDOS VENDÉE



Directrice générale des services

Florence AUDOUIN
florenceaudouin@franceolympique.com
02 51 44 27 39
06 22 18 80 07



Éducatrice Sportive
Service Sport Santé

Aurélié PAPIN
sport.vendee@franceolympique.com
02 51 44 27 59
06 17 72 68 53



Médiatrice Sportive
Service Sport Santé

Caroline FERRÉ
sportsante.vendee@franceolympique.com
02 51 44 27 59
06 20 36 62 78



Chargée de mission
Service Sport Éducation

Clémence JOLLY
sporteducation.vendee@franceolympique.com
02 51 44 27 59



Secrétaire d'accueil
Service accueil - administration

Yvette ROY
accueil.mds@cdos85.fr
02 51 44 27 27



Secrétaire comptable
Service accueil - administration

Laurence GUILLET
compta@cdos85.fr
02 51 44 27 26



Chargée de mission
Secteur Vendée Sèvre Autise

Mélissa VIRANAÏKEN
sport@cc-vs-a.com
02 51 40 48 80



Responsable service emploi
Service emploi

Anne-Laure BROCHARD
responsable.social@cdos85.fr
02 51 44 27 24



Chargée de communication
Service communication

Marion SELLIER
communication.vendee@franceolympique.com
02 51 44 27 27



Gestionnaire social et paie
Service emploi

Anita BARRÉ
ga.emploi@cdos85.fr
02 51 44 27 24



Gestionnaire social et paie
Service emploi

Romy BEAUCHAMP
emploi@cdos85.fr
02 51 44 27 24



Le mercredi 17 juin 2020, les adhérents du CDOS Vendée étaient invités à assister, en visio-conférence (en raison des circonstances exceptionnelles actuelles et notamment des conditions sanitaires du plan de déconfinement mis en œuvre par le Gouvernement) aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire et à voter à distance sur les différents points à l'ordre du jour. Quelques membres du Comité Directeur et personnel étaient en présentiel à la Maison des Sports pour mener au mieux cette soirée.

Malgré des contraintes techniques imposées par un format inhabituel, le CDOS Vendée a pu compter sur la mobilisation de la plupart des comités sportifs de Vendée : 29 Comités sur les 59 adhérents étaient présents ce qui représentait 87 voix sur les 146 au total. Le quorum était atteint.

Après avoir expliqué les nouvelles modalités des Statuts et Règlement Intérieur du CDOS Vendée, Bernard Duret (Secrétaire Général) a procédé au vote. À la suite du rapport moral décliné par Jean-Philippe Guignard (Président du CDOS Vendée), le rapport d'activité a été ponctué par les interventions des porteurs de projet qui ont pu expliquer leurs actions. Jean-Pierre Siret (Trésorier Général) a dressé le bilan financier et présenté le budget prévisionnel 2020. Jean-Philippe Guignard a donné la parole aux personnalités présentes à la visio-conférence. Les différents points des ordres du jour des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire ont été approuvés.

Jean-Philippe Guignard et les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier les comités sportifs de Vendée pour leur confiance ainsi que ses partenaires institutionnels, la DDCS de Vendée, le Conseil Départemental de la Vendée et le CROS des Pays de la Loire, qui ont su, une nouvelle fois, affirmer leur engagement auprès du mouvement sportif vendéen.



En ces moments particuliers et difficiles, toute l'équipe du CDOS est restée mobilisée et vous donne rendez-vous sur de prochains moments d'échanges qui, nous l'espérons, seront en présentiel.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA VENDÉE

Maison des Sports - 202 Boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02 51 44 27 27 - Email : vendee@franceolympique.com

Rédaction et conception : Jean-Philippe Guignard, Bernard Duret, Florence Audouin, Jean-Marie Bideaud, Jean-Bernard Caillon, Marion Sellier, Aurélie Papin, Caroline Ferré, Clémence Jolly, Gérard Gadé, Jacques Phelippeau, Françoise Pignatel, Jacky Thibaudeau.